

Le Plan Livre

*Complément à la Critique
de la raison numérique
illustrée par l'exemple
du commerce du livre en France
et des phénomènes qu'on y a observés.*

Le Plan Livre

(« demain chez mon libraire »)

L'aune à laquelle on peut mesurer la pertinence d'une critique comme celle que nous venons de développer, est sa capacité à affecter la réalité qui en est l'objet. Pour en valider le cheminement et les conclusions, il s'agit de les mettre en pratique. En cette période de bouleversements économiques et sociaux, paraphrasant un expert bien connu, doublé d'un praticien reconnu, nous concluons donc en rappelant que :

Pas de pratique du « changement » sans théorie du « changement », et réciproquement.

Cette pratique, informée par sa théorie dans un rapport d'élaboration réciproque, faisant totalement défaut à la classe dirigeante, actuellement aux affaires, elle ne peut se réaliser qu'en s'incarnant dans une revendication positive venue « *de la base* ».

C'est le Plan livre.

Ce plan s'appuie sur la réalité dont il se saisit, en partant d'un triple constat.

Le Plan livre
(« *demain chez mon libraire* »)

Premier constat :

Ce qu'il est devenu courant de nous « vendre » comme de « *nouvelles pratiques de lecture* » ne désigne en réalité que les modalités de consommation requises par des produits industriels promus par la dégradation tendancielle des profits, et pour lesquels il est devenu urgent de trouver des *débouchés*. Sans doute s'agit-il de pratiques nouvelles mais assurément pas de pratiques de lecture. Par conséquent la manière dont les pouvoirs publics mobilisent aujourd'hui les ressources de l'éducation nationale, du ministère de la culture et des institutions, à la promotion de ces « *nouvelles pratiques culturelles* », s'apparente à ce que leurs homologues des trente glorieuses auraient pu faire, *dès la maternelle*, en vue de former les futures *ménagères libérées* à la nouvelle pratique des *arts ménagers*, en tant que *nouvelles pratiques émergentes* de l'époque, issues de derniers *progrès technologiques sociétaux*.

Deuxième constat :

Les problèmes qu'affrontent les métiers du livre à l'heure de la dématérialisation n'ont rien à voir avec le prétendu livre numérique qui n'affecte aucunement les librairies, puisqu'il ne représente à peu près rien, et que ce *rien* va en quelque sorte croissant vers *plus de rien*, c'est à dire : *moins que rien*, en dépit du matraquage promotionnel dont il fait l'objet depuis près de 10 ans.

En réalité ces problèmes se résument à deux dommages majeurs, eux-mêmes imputables à :

- la prolifération pathogène de l'amas zone et de son modèle économique *dématérialsite*, destructeur *massif* d'activité et de qualification ;
- et la néfaste politique du livre poursuivie par la puissance publique, dont le principal résultat est la destruction des librairies, des bibliothèques et des activités du livre qu'elle est supposée protéger et promouvoir.

Critique de la raison numérique

Troisième constat :

Une solution démocratique, pérenne et économique à ces deux problèmes peut facilement être trouvée, en tirant profit de la situation privilégiée du marché français du livre, fruit de son caractère réfractaire à la dématérialisation compétitive, caractère renforcé par son régime dérogatoire depuis 30 ans.

Ce plan tire donc son efficacité du fait qu'il repose sur les données véridiques tirées de l'état actuel du commerce du livre et des perspectives qui s'y dessinent, de ses rapports sociaux concrets et de ses contraintes de production, de distribution et de commercialisation.

En même temps que nous avons annoncé et motivé les *bides* de 1001libraires.com, du *tsunami du numérique* et autres lubies *performatives* de la classe dirigeante, nous proposons des mesures encore accessibles à un État impécunieux, adaptées aux contraintes économiques du moment et applicables à un corps social par ailleurs en voie d'atomisation. Ces mesures concrètes et réalistes ne sont pas le fruit de ratiocinations de technophobes frustrés, encore moins d'utopistes illuminés. Elles ne préjugent pas de lendemains qui chanteraient l'hymne glorieux de la nouvelle économie ou celui de l'insurrection généralisée. Elles sont socialement fondées sur le statut de producteurs de *valeur économique*. À ce titre elles revendiquent aussi bien la technique et l'industrie, maîtrisées et mobilisées au profit de l'activité humaine par la facilité de production et de partage qu'elles apportent, pour le plus grand nombre, par le plus grand nombre, dans l'intérêt général.

La Plan livre conforte pour les métiers du livre le statut d'actifs qualifiés et récuse celui d'*interactifs ludiques* auquel on voudrait les réduire. Bref il oppose le progrès social aux techniques de maintien *flexible* et *compétitif* d'aliénation au marché dont il s'agit de s'émanciper, conformément à la Loi que la volonté générale a jugé bon d'y promulguer.

Le Plan livre
(« *demain chez mon libraire* »)

Ce plan actualise une praxis qui permet de dépasser la simple protestation, *indignée* ou *atterrée* de ceux qui se donnent bonne conscience en cliquant leur soutien pétitionnaire ici où là. Il *mise* sur la *solidarité de fait* prévalant au sein de la chaîne des métiers du livre, et qui va jusqu'à la singulière modestie des revenus des libraires. Les principes économiques qui ont inspirés nos propositions sont d'autant plus simples et opposables à ce que nous prétendons corriger qu'ils reposent sur des observations factuelles et facilement vérifiables.

Les voici.

Des analyses macro-économiques développées au fil de cette brochure, on retiendra que la *puissance de destruction massive* de l'amas zone, tient à sa redoutable capacité de *création-destructrice* d'activité¹. Comme il a été démontré, l'amas zone et ses émules *libertariens* emploient, pour une valeur économique équivalente, près de *20 fois moins* d'actifs que les librairies indépendantes. On observe en même temps que les actifs précaires qui peuplent fugacement cet amas sont sous-qualifiés en regard de ceux que font travailler durablement les librairies indépendantes.

Le taux d'actifs qualifiés par livre diffusé va décroissant :

- d'une base 20 en librairie indépendante,
- il descend à 10 ou 12 chez les « grands libraires » du type Decitre ou Mollat,
- à moins de 10 dans les « grandes enseignes » du type Fnac/SFL, Virgin ou Chapitre,
- à 5 ou 6 chez les « grandes surfaces » du type Auchan (cultural) ou Leclerc,
- et à moins de 1 dans la vente directe sur le modèle *amazonien* (de fait dépourvu de libraires).

1 Le modèle du redressement productif par la nouvelle économie.

Critique de la raison numérique

La première action concrète que nous avons proposée est donc inspirée par l'idée de transférer le commerce du Livre des circuits « courts » destructeurs d'emploi, vers ceux qui garantissent un taux 10 à 20 fois plus élevé d'activité sociale, et la même proportion de requalification. Pour le même prix mais aussi une bien meilleure qualité de service, donc une plus grande *valeur économique*, plus les livres seront vendus dans des librairies indépendantes, mieux le livre, la lecture et la vie sociale se porteront. Comme par ailleurs c'est dans ces *circuits courts* de ventes directes, grandes enseignes et autres « univers culturels » que se livre la guerre autodestructrice qui alimente les bataillons du « pôle emploi »², on voit là toute la rationalité de la démarche consistant à reconstruire le réseau de librairies indépendantes sur les décombres de ce champ de bataille.

L'évidence de cette mesure est encore renforcée par le fait que le prix unique des livres permet ce transfert sans que la moindre contrainte de *compétitivité* puisse le contrarier : le même chiffre d'affaire de livres peut-être réalisé avec 10 ou 20 fois plus d'actifs, incomparablement plus qualifiés et valorisés, sans affecter aucun des équilibres et ratios macro-économiques déterminants le marché.

C'est donc cette « *philosophie* » qui a inspiré les principales mesures du « Plan Livre : *Demain chez mon libraire* ».

L'application pratique de ces principes généraux consiste à rétablir des bases commerciales favorables au maintien et au développement des librairies indépendantes, par voie simplement légale et réglementaire, sans surcoûts ou charge supplémentaire pour la collectivité.

2 À grands coups de « chocs de productivité » et force moulinets de flexi-sécurité, sur fond de nano-technologies.

Le Plan livre
(« *demain chez mon libraire* »)

Parmi les propositions de mesures élaborées à cette fin :

- Rétablissement, dans toute leur rigueur émancipatrice, des principes dérogatoires (aux seuls mécanismes de marché) de la loi sur le prix unique du livre³.

- Création d'un comptoir national des libraires et éditeurs indépendants, sous la forme d'une coopérative d'intérêt public. Cette structure mutualiste ayant pour objet d'émanciper ses copérateurs des contraintes de la distribution des livres, qui jusque là ne leur permettaient pas de lutter contre la propagation de l'amas zone dans les régions en voie de désertification culturelle.

Ce comptoir qui permettra de s'opposer à la prolifération de l'amas zone, loin de légitimer le modèle économique *dématérialiste* déqualifié de la « *vente directe* », reposera sur le modèle inverse : celui de l'accumulation de qualité et de valeur d'activité humaine dans l'objet livre, « *au même prix* ».

Pour faire pièce à la vente directe il intégrera la chaîne de médiation des métiers du livre, en dotant cette chaîne, déjà riche des compétences actives de 150 000 agents qualifiés, des moyens techniques et humains lui permettant d'assurer à chaque lecteur du territoire national de pouvoir identifier et trouver tous les livres qu'il souhaite, disponibles, près de chez lui : *le lendemain chez son libraire ...*

Le comptoir coopératif mutualisera les ressources nécessaires pour permettre à chaque éditeur et à chaque libraire indépendant de proposer les livres, dans les meilleures conditions de prix, de disponibilité et de conseil, selon un principe égalitaire et démocratique, effectif sur tout le territoire national.

Ce projet de comptoir se présente aussi comme une mesure de lutte contre l'impéritie impécunieuse de l'administration. Les

3 Notamment en explicitant l'interdiction de la remise déguisée que constitue la gratuité des frais de port affectant le livre, lors de sa vente, depuis l'établissement de vente vers le domicile de l'acheteur.

fonds publics requis sont en effet en diminution de 70 % par rapport à ce qui a été mobilisé sur les précédents budgets sur des postes équivalents. Pour illustrer ce fait on peut comparer l'enveloppe budgétaire de 600 000 euros (sollicitée pour dotation en fonds propres et subventions au comptoir national) aux 2 millions d'euros dernièrement engloutis *en pure perte* dans le *Titanic du livre* que fut le *portail internet de vente directe* « 1001libraires.com », initié, promu et soutenu par la classe dirigeante et sa bureaucratie autiste, et qui a coulé aussitôt lancé.

Ce premier dispositif préconisé par le Plan livre assurera donc des conditions de chalandise favorables aux librairies en leur permettant de *faire valoir* toute leur *valeur ajoutée*.

C'est ainsi qu'à titre d'exemple on pourra redonner une activité aux victimes des naufrages de galères commerciales du genre Virgin, et autres Chapitre ou Fnac/SFL, dans un contexte autrement plus stable et gratifiant, et d'autant plus facilement que pour le même volume de livres et le même chiffre d'affaire que celui perdu par ces « grandes enseignes », on aura 5 à 6 fois plus de postes à pourvoir pour servir les librairies indépendantes reconstruites sur les ruines⁴ de ces marchands de nouvelles pratiques. Des exploitations plus modestes, mais incomparablement plus utiles et pourvoyeuses d'activité comme de lien social, seront ainsi maintenues et créées sur tout le territoire, au profit de la diversité éditoriale comme de la vie culturelle *de proximité*.

Pour mieux assurer la solidité et la pérennité de cette chaîne solidaire et décentralisée de métiers qualifiés, il faut garantir celles de son dernier (et décisif) maillon : la librairie indépendante. Pour en asseoir l'exploitation sur des normes économiques positives et rationnelles, une autre idée simple est mise à contribution.

4 Ou ailleurs, là où les librairies font défaut.

Le Plan livre
(« *demain chez mon libraire* »)

Cette idée est tirée de l'analyse des dérives observées dans la politique publique du livre, dérives qui sont à l'origine de la plupart des fermetures de librairies indépendantes. Ces dérives ont atteint un tel niveau dans le cadre des marchés publics des bibliothèques, qu'elles sont à l'origine de la plupart des fermetures de librairies indépendantes.

Un autre volet majeur du Plan livre porte donc sur la normalisation bénéfique et l'harmonisation des rapports entre les principaux pourvoyeurs de lecture en France : les libraires et les bibliothécaires.

Instruit par les témoignages raisonnés, informés et édifiants des libraires et éditeurs (adhérents à l'ADML) qu'il entendit en février 2012, dans le cadre des auditions de sa commission, le rapporteur spécial de la commission des finances de l'assemblée nationale a parfaitement compris les enjeux de cette problématique. Ainsi dans un courrier appréciant ces informations il notait que :

« les contraintes qui pèsent sur les libraires indépendants pour répondre aux commandes publiques des bibliothèques, médiathèques et collectivités territoriales [et] les cahiers des charges sont souvent inadaptés aux capacités des libraires indépendants pour y répondre »

Pour justement conclure avec l'ADML que c'est cette situation progressivement aggravée qui, en privant les librairies indépendantes de ressources essentielles pour les plus fragiles d'entre elles, « *met en cause leur équilibre financier* », dans un contexte rendu déjà problématique par la concurrence également déséquilibrée sur le marché « privé » au profit des ventes directes.

Le Plan livre comporte donc une série de mesures techniques et administratives simples et *sans frais*, corrigeant un situation qui s'était progressivement dégradée après que la loi de 2003 ait permis le retour des libraires comme soumissionnaires aux marchés publics, puis que les dérives que nous dénonçons

aient fini par promouvoir un échelon opportuniste et parasitaire de (prétendus) grossistes sans aucune justification sur le marché français du livre (organisé autour de distributeurs).

Il est patent que ces dérives ont engendré (sans aucun avantage économique ou social pour le client public) des monopoles socialement et économiquement néfastes, au détriment du réseau des libraires indépendants dont la loi entendait pourtant favoriser la diversité et la proximité. Nous proposons les moyens concrets d'y mettre fin et d'en réparer les dégâts.

Dernièrement Mme La Ministre de la Culture a publiquement souhaité labelliser 2000 librairies indépendantes de référence. Naturellement nous approuvons et soutenons cette louable intention, mais en même temps nous faisons observer à Mme La Ministre qu'à ce jour il n'existe tout au plus que 1000 librairies indépendantes en France. Le Plan que nous avons élaboré réalise les conditions nécessaires au *vœu pieux* exprimé par la Ministre : le doublement du nombre et de la densité géographique des librairies indépendantes.

Ce plan tirera avantage de mesures complémentaires qui en potentialiseront les effets bénéfiques, telles des interventions compensatrices de la pression foncière (sur les baux et locations), des incitations à la découverte des livres et de la librairie par les enfants des classes, collèges et centres de loisirs, et plus généralement une large promotion et communication positive autour des livres et de la librairie plutôt que sur la dématérialisation et les chimériques nouvelles pratiques de consommation.

Dûment informée par notre critique, l'adoption du Plan livre va donc permettre de remettre la politique publique en conformité avec ses intentions déclarées : soutenir la lecture et les livres, par la promotion raisonnée d'un réseau « unique au monde » de librairies indépendantes, et avec lui la chaîne de 150 000 actifs qualifiés qui rendent possible cette gratifiante *exception culturelle* française.

Le Plan livre
(« *demain chez mon libraire* »)

Quelques informations véridiques et utiles, corrigeant les contre-vérités diffusées par l'oligarchie médiatique :

En France, à la fin de l'année 2012 :
il existait moins de 1000 librairies indépendantes (et non pas 2000 comme on veut bien le faire croire),
il existait près de 6000 bibliothèques publiques ou assimilées (la plupart en voie de transformation en « médiathèques »)
donc près de 6 bibliothèques pour une librairie,
le chiffre d'affaire des achats de ces bibliothèques publiques représentait près de 18% du marché total de la librairie,
le chiffre d'affaire des téléchargements de fichiers numériques de (textes de) livres représentait 1,8 % du marché du livre * dont une proportion de 80% de marchés publics,
donc le marché *privé* de ces téléchargements numériques ne représentait que 0,4 % du marché du livre,
en fin d'année 2012 le chiffre d'affaire et le volume de téléchargement de fichiers numériques de (textes de) livres a même régressé, tandis que dans le même temps et pour la même période le chiffre d'affaire total de la librairie en France restait stable.

Chaque mois au moins une librairie indépendante ferme ou débauche du personnel du fait qu'elle a perdu un marché public de bibliothèque au profit d'un pseudo-grossiste (Decitre, Mollat, SFL/Fnac, Générale Librest, etc.) et donc du fait de la politique du livre et de la compulsion numérique de l'administration régionale des marchés des bibliothèques.

* à comparer aux 6,8 % du numérique sur le marché US (et non 20 % comme on a bien voulu le faire croire aux crédules)

Critique de la raison numérique

Le Plan livre de l'ADML est accessible sur simple demande,
auprès du Libraire qui vous a procuré cet ouvrage,
où auprès de l'ADML :

Association de Défense des Métiers du Livre
(ADML)
34, rue Villiers-de-l'Isle-Adam,
75020 Paris

»